



CAULNES

BULLETIN MUNICIPAL

N° 87 - JUILLET 2010

SOMMAIRE



Participation des élèves de l'école élémentaire au chant choral Théâtre des Jacobins

L'édito	p. 3
Informations Municipales	p. 4
Vitrines et concours des maisons fleuries	p. 8
Urbanisme	p. 10
Etat Civil	p. 11
Recensement de la population	p. 12
Informations générales	p. 13
Journal de l'Ecole - Lycée Agricole	p. 15
ALSH - RPAM	p. 17
Centre des Finances Publiques	p. 18
Maison de Retraite - Comité d'Entraide	p. 19
Vie Culturelle	p. 20
Vie des associations	p. 21
Calendrier des fêtes	p. 26
Centre cinéralre	p. 27

Caulnes, Salon des peintres 2010



Mme DUBEE (Prix du Public), M. LE MOAL (Crédit Agricole), M. CHAUVIN (Prix de la Ville de Caulnes), Mme SECARDIN-OUICE (1ère Adjointe Chargée de la Culture), M. PERCIVATI (Prix des Amis du Marque Page), M. CHALOIS (Maire de Caulnes), Mme MARTIN (Prix du Crédit Agricole), M. ROMAIN, M. BELLICOURT (Amis du Marque page)

Journal d'informations trimestriel gratuit distribué à toutes les familles de la commune

Directeur de la publication : M. CHALOIS Jean-Louis, Maire

Rédaction, mise en page et photos : Mairie de Caulnes

Membres de la Commission Informations - Communication :

Mesdames SECARDIN-OUICE, BIHAN, BERHAULT, LEBRETON, BRIGNON
Messieurs RAGOT, FRERE, DUPAS, MURGALÉ, ROMAIN

Agent Administratif référent : Madame BUCHON

Impression : Imprimerie Mévennaise - St MÉEN

Tirage : 1 200 exemplaires sur papier mat 90 g.

Chères Caulnaises et chers Caulnais,

A notre demande, le **vendredi 7 mai 2010** à Dolo, **nous avons rencontré le Président du Conseil Général** qui était assisté de deux chefs de service : Mr MACÉ pour les affaires sanitaires et sociales, Mr LEWEURS, pour les infrastructures routières.

C'est à cette occasion que Mr Claudy LEBRETON, Président du Conseil Général, nous a fait l'annonce d'un report des travaux de la déviation de Caulnes-St Jouan de l'Isle, conséquence directe de la crise financière.

Nous n'avons pas manqué de lui faire part de notre profonde déception de voir, une fois de plus, ce projet différé dans le temps.

C'est avec gravité et une franche détermination que nous lui avons rappelé les caractères nécessaire et urgent de ce projet au regard des éléments suivants :

→ Le trafic est important et ne cesse d'augmenter. Entre 8000 et 9000 véhicules/jour en moyenne avec 1000 camions/jour et dont de nombreux camions citernes....

→ Les communes de Caulnes et de St Jouan de l'Isle sont les seules à ne pas être déviées sur l'axe RD 766 - St Malo, Dinan, Ploërmel, Vannes -

→ L'agglomération de Caulnes s'étire sur près de 3 kms.

Face à ce statu quo, le **Conseil Municipal entend ne pas rester inerte**. Lors de sa réunion du vendredi 9 Juillet 2010, il a décidé de mettre en œuvre une première série d'actions qui visent à constituer un dossier qui sera déposé, par une délégation, auprès des deux autorités concernées par le projet :

- Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor car la maîtrise d'ouvrage de l'échangeur sur la RN 12 est de la compétence de l'Etat.
- Monsieur le Président du Conseil Général puisque les travaux de la déviation sont de compétence départementale.

Les premières actions sont les suivantes =

→ Une demande va être adressée à la DDTM pour la pose de dispositifs de comptage de véhicules sur les communes de Caulnes et St Jouan de l'Isle.

→ Chaque famille de Caulnes et de St Jouan de l'Isle va pouvoir faire état par écrit de ses impressions, sentiments, souhaits... par rapport à l'intensité du trafic sur la RD 766 : nuisances subies, difficultés vécues....

A cet effet, vous trouverez dans ce bulletin municipal, une feuille sur laquelle vous pouvez faire part de votre témoignage. Ensuite, vous voudrez bien la déposer au secrétariat de la mairie.

→ Les élus effectueront des comptages ponctuels sur certains créneaux horaires.

.../...

Dans une seconde phase, après les audiences à la Préfecture et au Conseil Général et si ces audiences ne débouchent sur aucune perspective à court terme, le Conseil Municipal s'orientera vers des actions plus médiatiques.

Il y a un temps pour tout !

- La déviation de Caulnes-St Jouan de l'Isle est un **projet qui est d'actualité depuis 35 ans**.
- Les travaux sont demandés, avec insistance depuis avril 2001 (l'envoi de plusieurs courriers et l'organisation de nombreuses réunions sont autant de preuves pour le certifier).
- La prolongation de l'attente n'est plus une réponse acceptable, il faut passer aux travaux pratiques en réalisant cette déviation dans les meilleurs délais.

Le passage des véhicules sur la RD 766 dans les agglomérations de CAULNES et St JOUAN DE L'ISLE est une situation anachronique en 2010, car source de nuisances graves et générateur de dangers réels.

L'évolution de ce dossier concerne chacun d'entre nous.

Prenons nos responsabilités et agissons pour que cette déviation reste une priorité.

Rappelons que :

- L'avis favorable du commissaire enquêteur date du 20 Octobre 2007.
- L'arrêté préfectoral relatif à la déclaration d'utilité publique du projet a été signé le 11 septembre 2008.

En attendant, que cette période de vacances vous donne du temps pour le repos et la détente.

Bien cordialement

**Le Maire,
Jean-Louis CHALOIS**

PS :

Composition de la délégation Caulnaise qui a été reçue le 7 mai 2010 par Mr Claudy LEBRETON, Président du Conseil Général :

- Mr CHALOIS Jean-Louis, Maire
 - Mr RAGOT Joseph, Mr FRERE Henri, Mme LEBRETON Pierrette, Mr DUPAS André, Adjoints
 - Mme BIHAN Germaine, Conseillère Municipale
 - Mme BRIGNON Sylviane, Directrice des services municipaux
- (Mme SECARDIN-OUICE Christelle était retenue par des engagements professionnels)

Sujets abordés :

- Déviation des agglomérations de Caulnes et de St Jouan de L'Isle
- Maison de retraite
- ANC (assainissement non collectif)
- Collège

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique
du 19 Mai 2010

Étaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,
LEBRETON Pierrette, DUPAS André, Adjoint au Maire.
BOUGAULT Patricia, BRIAND Dominique, GUERIN Hubert,
GUILLEMOT Marie-Paule, MAILLARD Louis, MURGALE Gérard,
NOGUES Jean-Yves, RENAULT Sandra, SEROT Laurence.

Absents excusés : Germaine BIHAN – Hubert CHOLET –
Jean-Paul DESRIAC – Marylène BERHAULT

Pouvoir : Jean-Paul DESRIAC a donné pouvoir à Jean-Yves
NOGUES.

Secrétaire de séance : Dominique BRIAND.

VENTE CHEMIN COMMUNAL LE HIREL - Ouverture d'une enquête publique du 15 juin au 30 juin 2010

Suite à une demande émanant de Monsieur et
Madame Henri JANNET et Monsieur et Madame
Georges BELLEBON en vue d'acquérir une portion
de chemin communal rue du Hirel, une enquête pu-
blique est ouverte du 15 juin au 30 juin pour recueillir
l'avis des riverains.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Suite à une demande émanant de Monsieur et
Madame PENNEC domiciliés Résidence de la Vallée
à Caulnes pour enlever de la zone à projet, située
rue Valaise, la parcelle n°AB 59.

Le Conseil Municipal, considérant que cette parcelle
située en limite du secteur, ne présente pas d'intérêt
particulier pour le secteur à projet,

- donne un avis favorable à la demande présentée :
modification du périmètre du secteur à projet ins-
crit au PLU : suppression de la parcelle AB 59.

MAISON DES ASSOCIATIONS

a) avenant au lot gros œuvre

Le Conseil municipal décide la réalisation d'un enduit
sur le bâtiment communal situé près de la maison
des associations en bordure de rivière (ancien sé-
choir) – montant 6 935.00 euros HT.

b) les gouttières de l'ancien séchoir vont être chan-
gées par l'Entreprise GUILLOU pour un montant de
1 393.00 euros HT.

EMPRUNT - RENOUELEMENT LIGNE DE TRESORERIE - 1 000 000 euros

La convention de crédit de trésorerie est renouvelée
auprès de la BCME (Crédit Mutuel) pour un montant
de 1 000 000 euros, pour une durée de 1 an : index
T4M + marge 0.68 % - commission d'engagement :
0.10 % du montant.

COMPLEXE SPORTIF - travaux de réfection sur les 2 pelouses du football

Accord pour les travaux d'entretien des pelouses :

ARVERT PAYSAGE	2 897.98 € HT
SPARFEL	4 238.00 € HT

EOLIENNE - avis favorable pour l'implantation de ZDE (zones de développement éolien) sur son territoire

Le Syndicat Mixte du Pays de Dinan réalise actuelle-
ment un Schéma Territorial Eolien sur l'ensemble de
son territoire,

Cela se traduit par la définition de Zones de Dévelop-
pement de l'Eolien (ZDE). Les zones proposées par
le Syndicat Mixte répondent aux contraintes règle-
mentaires, humaines, environnementales et paysa-
gères qui conditionnent l'implantation d'éoliennes et
qui ont été analysées au cours de la préparation de
ce schéma.

Notre collectivité est territorialement concernée par
l'implantation d'une ou plusieurs de ces Zones de
Développement de l'Eolien.

- la Commune de CAULNES est favorable à l'im-
plantation de ces ZDE sur son territoire selon le
périmètre proposé.
- la Commune de CAULNES se prononce favora-
blement sur les plafonds de puissance minimaux
et maximaux relatifs aux ZDE proposées sur son
territoire.

DOMAINE DU FOUGERAY - vente du lot n° 1 à Côtes d'Armor Habitat

L'organisme HLM « COTES d'ARMOR HABITAT » a
sollicité l'acquisition du lot n° 1 au Domaine du
Fougeray 1^{ère} tranche pour la construction de
4 logements locatifs HLM.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- Accepte la cession de la parcelle cadastrée
G 1287 (1 657 m²), G 1291 (2 m²) et G 1292
(4 m²) pour la construction de 4 logements locatifs
- Dit que ce terrain viabilisé (branchements indivi-
duals tous réseaux – EDF, GDF, EU, EP, AEP, FT
pour chaque logement inclus) sera cédé par la
commune pour le montant de l'euro symbolique.
- Accepte en contrepartie des frais de viabilisation,
une participation de COTES D'ARMOR HABITAT
à hauteur de 40 % du prix du m² viabilisé, plafon-
née à 5 000 euros par logement banalisé.

NOUVELLE ECOLE MATERNELLE - avenant n° 2 au contrat de maîtrise d'œuvre

Vu le forfait définitif de rémunération au stade APD d'un montant de 257 676.30 euros HT,

Vu les études complémentaires demandées par le maître d'ouvrage pour la construction d'un bâtiment passif,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le nouveau montant des honoraires :

Marché initial et avenant n°1	257 676.30 euros HT
Avenant n°2	15 180.00 euros HT
Nouveau montant	272 856.30 euros HT

Suite au courrier adressé à Monsieur le Président du Conseil Général, **compte-rendu de la rencontre du vendredi 7 mai** entre Maire, Adjoint, Président du Conseil Général et Chefs de Services à DOLO. (Déviation, Maison de Retraite, Assainissement Non Collectif, Collège).

INSEE – Validation du recensement de la population – population totale : 2 522 habitants.

Domaine du Fougeray – présentation de l'esquisse « Extension du Domaine du Fougeray » - Le point sur l'acquisition des terrains. Rencontre avec les bailleurs sociaux – Réunion avec les concessionnaires de réseaux.

Audit assurances – rencontre du jeudi 6 mai.

Voirie 2010-2011 – compte rendu de la réunion de la commission du mercredi 5 mai. Sélection de 3 cabinets de maîtrise d'œuvre.

Eclairage public – compte rendu de la réunion du lundi 26 avril avec le SDE.

Séance publique du 15 Juin 2010

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
SECARDIN-OUICE Christelle, FRERE Henri, LEBRETON Pierrette, DUPAS André, Adjoint au Maire.
BERHAULT Marylène, BIHAN Gemaine, BOUGAULT Patricia, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule, MAILLARD Louis, MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves, RENAULT Sandra, SEROT Laurence.

Absent excusé : RAGOT Joseph

Pouvoir : Joseph RAGOT a donné pouvoir à Henri FRERE

Secrétaire de séance : Dominique BRIAND.

CONTRAT DE TERRITOIRE - financements du Conseil Général

Le **Conseil Général a mis en œuvre, courant 2009, une nouvelle politique territoriale** s'appuyant principalement sur les Contrats de Territoires que les communes, communautés d'agglomérations et de communes sont invitées à élaborer avec le Conseil Général.

Sur la base d'une liste de 23 politiques, désormais contractualisées, les communautés et les communes établissent de façon autonome leur programmation en choisissant et hiérarchisant les opérations qu'elles souhaitent programmer sur la durée du Contrat (sous réserve d'une contribution locale minimale de 40%).

Pour ce faire, le Conseil Général affecte à chaque Territoire une enveloppe financière particulière.

A ce titre, le territoire de la Communauté de Communes de CAULNES bénéficie d'une enveloppe de **866 882 €**, dont la gestion pourra être revue à l'occasion de la clause de revoyure de fin 2012 au vu d'un bilan d'exécution.

Le Comité de Pilotage, associant notamment les maires, le Président de la Communauté et le(s) conseiller(s) général(aux) du Territoire, s'est réuni à plusieurs reprises au cours de ces derniers mois pour déterminer les thématiques prioritaires et arrêter la liste des projets constitutifs du Contrat.

Le dernier Comité de Pilotage, en date du 9 février 2010 a validé l'ensemble de ce travail.

Après concertation avec le Conseil Général, le projet de contrat, dont la synthèse est jointe, a été approuvé mutuellement.

M. le Maire invite l'Assemblée à prendre connaissance de ce document qui présente notamment

- les éléments de cadrage (Territoire, enveloppe, priorités...).
- le tableau phasé et chiffré de l'ensemble des opérations inscrites au Contrat.
- la présentation des mesures et initiatives actuelles, ou devant être mises en œuvre par le Territoire pour l'accompagnement de certaines priorités départementales.

A l'issue de cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- . d'approuver les opérations communales inscrites au Contrat.
- . de valider l'ensemble du projet de Contrat de Territoires présenté par M. le Maire.
- . d'autoriser, sur ces bases, le Maire, ou son représentant, à signer le Contrat de Territoires (2010-2015) avec le Conseil Général.

MAISON DES ASSOCIATIONS - demande de subvention dans le cadre du contrat de territoire

Le Conseil Municipal
APPROUVE LE PLAN DE FINANCEMENT SUIVANT :

Montant des travaux HT	350 000.00
Subvention DGE	58 000.00
Subvention Région (Contrat de Pays)	45 730.00
Conseil Général (Contrat de Territoire)	17 500.00
Autofinancement ou emprunt	228 770.00

SOLLICITE une subvention de **17 500 euros** auprès du Conseil Général dans le cadre du contrat de territoire.

NOUVELLE ECOLE MATERNELLE - demande de subvention dans le cadre du contrat de territoire

Le Conseil Municipal
APPROUVE LE PLAN DE FINANCEMENT SUIVANT :

Montant des travaux HT + panneaux photovoltaïques (bâtiment passif) hors honoraires Maîtrise d'œuvre.	2 021 000.00 75 000.00
Subvention DGE	250 000.00
Subvention Région (Contrat de Pays)	45 730.00
Conseil Général (Contrat de Territoire)	200 000.00
CAF (partie ALSH mutualisée)	50 000.00
Réserve Parlementaire (Mr Jean GAUBERT)	10 000.00
ADEME (panneaux photovoltaïques)	17 000.00
ADEME (bâtiment passif)	74 520.00
Autofinancement ou emprunt	1 448 750.00

SOLLICITE une subvention de **200 000 euros** auprès du Conseil Général dans le cadre du contrat de territoire.

CLUB DES AINES - construction d'un bloc sanitaire - contrat de maîtrise d'œuvre

Le Cabinet COLAS-DURAND est chargé de la maîtrise d'œuvre (conception et suivi des travaux) pour un montant de 3 985 euros HT.

RESIDENCE DES MOISSONS - loyers à compter du 1er juillet 2010

Vu l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre 2009 **(-0.06)**

Le Conseil Municipal, fixe comme suit les loyers de la Résidence des Moissons.

Logements	Au 1 ^{er} juillet 2010
T1 bis	193.76
T3	286.51
T4	343.23

SUBVENTIONS 2010

Pour l'année 2010, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

Les amis du Marque Page (exposition peintres – Prix ville de Cauhes).	150.00 (le 10 ^{ème} anniversaire)
Club loisirs informatique	Fonctionnement 300.00 Inv estissement 400.00 (Licence Microsoft et onduleur)
Comité des Fêtes	2 000.00
Aide à domicile en milieu rural	692.00
Syndicat d'initiatives	2402 x 0.60 = 1 441.20
Pecheurs Haute Rance	305.00
Rance foot-ball club	2 000.00
Protection civile broons-cauhes	50.00
Amicale des chasseurs	305.00
Amicale sapeurs pompiers	1220.00
Cauhes volley club	80.00
Comice agricole	2402 x 0.50 = 1 201.00
Kiw anis Dinan	100.00
ADIMC Plérin (moteurs cérébraux)	50.00
Association Croix d'Or secteur Broons	50.00
CAUE 22	2402 x 0.10 = 240.20
Prévention routière	30.00
Mission locale	2402 x 1.30 = 3 122.60
PEP pupilles de l'enseignement public	50.00
ADAPEI	50.00
GJPYC GROUPE JEUNESFOOT	1 201.00

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ECOLE MATERNELLE - achat de terrain

Pour la construction de la nouvelle école maternelle, la commune achète des terrains classés en zone UB au Plan Local d'Urbanisme : Ce sont des terrains classés en zone constructible.

Le Conseil Municipal décide les achats de terrains suivant un document d'arpentage réalisé par le Cabinet Jacky ALLAIN de Dinan :

1 – une surface de 17 685 m² est achetée par la commune à Réseau Ferré de France pour la somme de 62 000 euros HT (une partie à 8 euros/m² pour les constructions et une partie à 1 euros/m² pour le domaine public).

2 – une surface de 280 m² est achetée par la Commune de Caulnes à Mr et Mme Henri NOGUES au prix de 8 euros le m².

3 - Une partie de cette surface soit 163 m² est rétrocédée gratuitement à RFF (Réseau Ferré de France).

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires (acte tripartite) à la mise en œuvre de cette décision en l'Etude de Maître PELLEGRIN, Notaire à CALLAC, mandaté par RFF.

COMPLEXE SPORTIF - création d'un parcours sportif près des terrains de sport

Un parcours sportif de 15 structures va être construit et posé par les Ateliers Les Pifaudais (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Quévert :

- réalisation de diverses structures en bois et panneaux explicatifs pour le parcours de santé 8 084.86 euros HT
- pose de l'ensemble 1 584.00 euros HT

RESTAURANT SCOLAIRE - remplacement du chauffe-eau

Le chauffe-eau a été remplacé en urgence par les Ets DENIEL de Caulnes pour un montant de 2 203.90 euros HT.

MAISON DES ASSOCIATIONS - permis modificatif

Modifications apportées au local de rangement des pêcheurs :

Le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le permis modificatif correspondant.

HYGIENE ET SECURITE - élaboration du « DOCUMENT UNIQUE » (document obligatoire). Demande de financement au Fonds National de Prévention (CNRACL) - signature d'une convention

Le Fonds National de Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (FNP) de la CNRACL apporte un appui financier aux collectivités territoriales et établissements publics qui conduisent une démarche de prévention.

La 1^{ère} étape de cette démarche consiste à **évaluer les risques professionnels** (E.V.R.P.) et à **transcrire les résultats** dans un Document Unique (D.U.).

La Démarche de Prévention

La démarche de prévention vise à mettre en place une stratégie et des actions de promotion de la santé et de la sécurité au travail.

Pour ce faire, la collectivité peut s'adjoindre les services de prestataires externes.

L'aide financière du FNP

La collectivité détermine le temps mobilisé par l'ensemble des acteurs (internes et externes) intervenant durant la démarche (durée maximum 1 an).

L'aide financière est attribuée sous forme de subvention échelonnée en 3 versements sur production de justificatifs, documents et indicateurs (comptes rendus, factures du prestataire externe, actions engagées...)

1^{er} versement : 30 % de la subvention après signature de la convention

2^{ème} versement : 20 % au cours de l'étape 2 (réalisation)

3^{ème} le solde : 50 % au terme de l'étape 2 après établissement et production d'un bilan

Après avoir pris connaissance de ce rapport, du contrat de subvention, et du cahier des charges sur l'évaluation des risques professionnels, l'Assemblée délibérante autorise le Maire à :

- solliciter une subvention auprès du Fonds National de Prévention de la CNRACL.

- signer le contrat de subvention avec le Fonds National de Prévention de la CNRACL.

VOIRIE RURALE

Accord pour des travaux de voirie « bicouche » :

- Accès le Chesnay Barbot 897.50 euros HT
- Accès Querrien 590.00 euros HT



**Séance publique
du 9 Juillet 2010**

Etaient présents :

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, LEBRETON
Pierrette, DUPAS André, Adjoint au Maire.
BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia, BRIAND Dominique,
CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert,
GUILLEMOT Marie-Paule, MAILLARD Louis, MURGALE
Gérard, NOGUES Jean-Yves.

Absents excusés : Laurence SEROT – Maylène BERHAULT - Henri FRERE – Sandra RENAULT -

Pouvoirs : Sandra RENAULT a donné pouvoir à Christelle OUICE-SECARDIN

Laurence SEROT a donné pouvoir à Jean-Louis CHALOIS
Maylène BERHAULT a donné pouvoir à Patricia BOUGAULT

Secrétaire de séance : Dominique BRIAND

DEVIATION DE CAULNES-ST JOUAN DE L'ISLE

Le Conseil Municipal en accord avec les élus de St Jouan de l'Isle, souhaite se mobiliser pour obtenir du Conseil Général et de l'Etat que la déviation de Caulnes reste prioritaire et que les travaux soient réalisés dans les meilleurs délais.

Actions avant le dépôt d'un dossier en Préfecture et au Conseil Général.

→ demande à la DDTM pour la pose de dispositifs de comptage des véhicules sur les communes de Caulnes et de St Jouan de l'Isle.

→ recueil des impressions, sentiments, avis, souhaits par écrit de la population par rapport aux nuisances subies, difficultés vécues...

→ des comptages ponctuels seront effectués par les Elus.

EXTENSION DOMAINE DU FOUGERAY - Lotissement

a) validation de l'esquisse

le Conseil Municipal valide l'esquisse réalisée par le Cabinet ABE : 92 lots – Les travaux seront réalisés en 3 tranches. Livraison des premiers lots prévue en mai/juin 2011.

b) logements HLM : sur la première tranche de travaux, 5 logements sociaux seront construits par BSB Bâtiments et Style de Bretagne de Saint Briec.

c) Indemnité pour la suppression d'un verger dans le cadre de l'aménagement du lotissement : après une expertise proposée par le propriétaire et une expertise commandée par la commune, l'indemnité due à Mr Mme Bernard PICQUET, créateurs de ce verger, sera de 12 000 euros. Cette somme correspond à la valeur de remplacement (recréation d'un verger similaire) du verger en fonction du nombre d'arbres, de l'âge des arbres, de la production annuelle de fruits...

TARIFS PUBLICS COMMUNAUX au 1er Août 2010

Le Conseil Municipal vote une augmentation de 2 % des tarifs publics communaux :

GARDERIE	
Matin	1.23
Soir	2.23
	2.80
Matin et soir	2.58
	3.25
Gratuit à partir du 3 ^{ème} enfant	

	Services	1.08.10
DROITS DE PLACE		
Marché	Au mètre linéaire	0.50
TENNIS	Carte individuelle	39.00
	Carte jeune 10.18	19.50
	Heure	5.90
	Semaine	19.40
PHOTOCOPIES	Format simple – 1 face	0.28
	Format simple – 2 faces	0.39
	Format double – 1 face	0.50
	format double - 2 faces	0.66
RESTAURANT SCOLAIRE	Enfant Scolarisé (4 ^{ème} enfant gratuit)	2.55
	Enseignant	4.63
	Passager	8.00
TRANSPORT SCOLAIRE	Par enfant et par trimestre	29.00
	A partir du 3 ^{ème} enfant	14.60
CONCESSIONS CIMETIERE	15 ans	50.00
	30 ans	93.80
	50 ans	168.30
CAVE URNE	15 ans	160.00
	20 ans	207.00
	30 ans	320.00
TAXE RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT		646.00

Restaurant scolaire :

- enfant d'une commune extérieure ayant une école = 3.00
- enfant d'une commune extérieure n'ayant pas d'école = demande de prise en charge du déficit par la commune de résidence de l'enfant.

	GRANDE ET PETITE SALLE		PETITE SALLE	
	Caulnes	Hors commune	Caulnes	Hors commune
Bal – thé dansant	180	274		
Banquet Buffet avec bal/mariage - Repas de famille	217	300	125	184
Réunions	73	87	57	57
Vin d'honneur	57	64	39	46
Chauffage	39	39	19	19
Heure de ménage	14	14	14	14
Sono	inclus	Inclus	inclus	inclus

VOIRIE 2010 - 2011—choix d'un maître d'œuvre après consultation

Vu l'avis de la commission des achats en date du 7 juillet 2010, après consultation dans le cadre d'une procédure adaptée, le Conseil Municipal attribue le marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet TECAM de Fougères pour un montant HT de 18 490.00 euros.

ECOLES

Prévisions rentrée 2010-2011 :

Les effectifs pour la rentrée 2010-2011 sont annoncés comme suit :

- Ecole élémentaire 165 élèves
- Ecole maternelle 116 élèves

Ecole maternelle : achat de 12 couchettes pour un montant de 757.59 TTC auprès de l'Entreprise WESCO.

ALSH : les repas sont réalisés par le restaurant scolaire de la commune et imputés sur différents budgets : communauté (ALSH des vacances) ou commune (ALSH du mercredi).

A compter du 1^{er} septembre, toutes les dépenses concernant les repas ALSH seront payées par le budget général de la commune. Les repas seront vendus à l'ALSH budget communautaire (vacances) ou budget commune ALSH du mercredi au prix de 4.40 euros du 1^{er} septembre 2010 au 31 juillet 2011 (toutes charges comprises).

Personnel communal : Madame Virginie BREARD est titularisée dans son poste actuel : cantine, surveillance cour, garderie, à compter du 1^{er} septembre 2010 (23/35^{ème} + heures complémentaires pour l'ALSH en fonction des besoins).

Abri-bus : un abri-bus sera installé à la Croix Guesant pour le transport scolaire.

ZONE COMMERCIALE Rue du 19 mars 1962 - vente d'un terrain

Monsieur Emmanuel GEORGEAULT « Domaine du Fougéray » à Caulnes souhaite acheter le terrain situé rue du 19 mars 1962 près de l'ancien Logimarché pour son entreprise ARMO DECO. Activité proposée : cloisons sèches, isolation, meuble placoplatre, décoration, hall d'exposition, dépôt pour les matériaux et bureaux. Accord du Conseil Municipal au prix de 3.20 euros le m² de terrain et 1.80 euros/m² de participation pour voies et réseaux.

Le Conseil Municipal :

- sollicite l'avis de France Domaine pour la vente de ce terrain d'une superficie d'environ 2600 m².
- demande à Monsieur GEORGEAULT de déposer une demande de certificat d'urbanisme opérationnel,
- autorise le Maire à signer une déclaration préalable pour ce dossier (division de parcelle)
- sollicite un devis auprès du Cabinet de Géomètre Jacky ALLAIN pour le bornage du terrain.

DEMARRAGE D'UNE PRODUCTION AGRICOLE BIOLOGIQUE - possibilité d'exonération de taxes foncières sur le foncier non bâti pendant 5 ans (part communale)

La loi n° 2008-1425 du 27 décembre 2008 permet d'exonérer de la taxe foncière sur les propriétés non bâties toutes les surfaces agricoles de la commune exploitées selon le mode de production biologique. L'exonération est d'une durée de 5 ans.

Une demande est faite par un exploitant agricole de Caulnes, Monsieur Alain REGEARD qui a démarré une production biologique le 2.3.2010.

Le Conseil Municipal vote à bulletin secret : Pour l'exonération – 16 voix – Contre l'exonération – 1 voix – Abstention – 1 voix.

TAXES SUR LES SPECTACLES

a) exonération totale –

le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'exonérer de taxe sur les spectacles toutes les manifestations organisées sur le territoire de la Commune (taxe prélevée par le service des Douanes et revenant à la Commune). Cette délibération s'applique à compter du 1^{er} janvier 2011.

b) Demande de remboursement de taxes et d'amende :

Remboursement à l'Association Breiz Stock Cars Club et AEMV (Amicale d'entraide pour une Meilleure Vie) de la taxe sur les spectacles payée en 2009 : 652 euros – Accord à l'unanimité.

Refus de rembourser l'amende payée par l'Association pour défaut de déclaration de manifestation sportive : 152 euros (vote à bulletin secret : 14 non – 4 oui).

LYCEE AGRICOLE - bail emphythéotique - avenant

Suite à la loi du 13 août 2004, la propriété des biens immobiliers des collèges et des lycées appartenant à l'Etat a été transférée le 1/01/2005 aux Départements et aux Régions.

Concernant le lycée agricole, un bail emphythéotique a été signé en 1967 entre l'Etat et la Commune de Caulnes relatif aux parcelles sur lesquelles a été construit le lycée.

Accord pour le transfert de ce bail au profit de la Région.

AUDIT ASSURANCES - lancement de la consultation auprès des cabinets d'assurance

Un avis dans la presse (Ouest France 22 + Internet) va être publié informant du lancement de la consultation des cabinets d'assurances.

Présentation des lots :

Lot n°1 – dommages aux biens et risques annexes

Lot n°2 – responsabilité et risques annexes

Lot n°3 – véhicules et risques annexes

Lot n°4 – protection juridique

Lot n°5 – prestations statutaires

Date limite de réception des offres : le 15 septembre 2010 à 17 heures.

Affaires scolaires : compte rendu de la réunion du mardi 6 juillet.

SIVOS : rendez-vous à la sous-préfecture (élus Caulnes et St Jouan) le jeudi 15 juillet à 11 h -

Assainissement – fin du contrat d'affermage avec la SAUR France au 31.12.2011 – lancement d'une consultation pour une nouvelle délégation de service public à compter du 1^{er} janvier 2012. Courrier adressé à la DDTM pour demande assistance à maîtrise d'ouvrage.

Compte rendu Cté de Communes n° 111 – 112 – 113 – 114 – 115.

Commission Information-communication : le jeudi 15 juillet à 17h30

Communication



Samedi 12 Juin 2010 - Matinée d'information pour le personnel communal

Tout le personnel municipal (administratif, technique, restaurant scolaire, école, médiathèque) avait été convié à une rencontre avec la Municipalité afin que celle-ci lui présente les projets communaux.

A tour de rôle les Adjoints et le Maire ont présenté les projets en cours et les futurs projets programmés sur la période 2010-2014.

Ce tour d'horizon sur l'avenir de notre commune a donné lieu à de nombreux échanges.

Cette matinée d'information et d'échanges qui a été unanimement appréciée, ne peut que renforcer la dynamique de la politique mise en place par le Conseil Municipal.

URBANISME

Membres de la commission urbanisme : Mesdames LEBRETON, GUILLEMOT, Messieurs CHALOIS, RAGOT, MAILLARD.

Agent Administratif référent : Madame Valérie NOGUES

➔ **Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public.**

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Mr MERDA Florian, domaine du Fougeray, maison individuelle.

Mr et Mme THOMAS Pascal, le Bas Breuil, garage.

Mr et Mme COLOMBEL Vincent, la Ville es Bretz, maison individuelle.

SCI CHANTREL, 28 rue du Bois, extension bureau.

Mr et Mme SALLIOT Jean Michel, 15 rue Valaise, abri camping car.

Mr SARAOS Luna, Mlle ROUAUX Laetitia, domaine du Fougeray, maison individuelle.

Mr COHEN ADAD Gérard, domaine du Fougeray, maison individuelle.

Mr PENISSON Cédric et Mlle MIGNOT Christèle, Chemin du Hirel, maison individuelle.

Mr et Mme BUCHON Jean-Luc, 49 rue de Broons, extension maison

Mr CHAPERON Herman et Melle HELLIO Gladysse, La Cornière, maison individuelle

DEMANDES DE DECLARATION PRÉALABLE

Mr MARET Philippe et COLOMBEL Corinne, le Rigaire, panneaux photovoltaïques.

Mr BOULLIER Jean-Yves, 64 rue de Dinan, ravalement.

Mr CHURCH John, 57 rue de Broons, mur de clôture.

Mr et Mme MAUGIS Fabien, 24 rue Saint Julien, changement de fenêtres.

Mr et Mme CHOUX Christophe, 27 rue de la Gare, fenêtre de toit.

Mr DELAUNE Serge, 12 résidence des Peupliers, ravalement maison et mur de clôture.

Mr et Mme CHEKKAR Mounir, 15 résidence des Chênes, abri de jardin.

Mr et Mme JEHAN Gérard, 5 rue de Ludovic Jan, ravalement.

Mr et Mme DUFFROS Rémi, portail, lisses en pvc et peinture sur muret.

Mr et Mme ROCHARD Maurice, 22 rue de la Gare, changement de fenêtres.

Mr et Mme BOYET Daniel, 123 rue de Dinan, changement de fenêtres.

Mr et Mme BUREL Jean-Yves, le Clos Jany, clôture.

Mr et Mme FOUERE Serge, 70 bis rue de Dinan, changement de fenêtres.

Mr HERMOUET Nicolas, la Herguenais, pose d'une fenêtre.

Mr et Mme REFFAY Jacques, 69 rue de Broons, ravalement.

Mr et Mme BAILLY André, 21 rue Saint Julien, clôture.

Mr OGER Thomas, les Landes de Caulnes, clôture.

Mr JASLET Claude, le Grand Buisson, reconstruction pignon et une partie de la façade.

Mr et Mme CHERO Joseph, création d'une fenêtre.

Mr et Mme OUICE Bernard, 69 rue de Dinan, changement de fenêtres.

Mme COLOMBEL Hélène, la Ville es Bretz, division de terrain.

Mr BELLON Cyril et Mlle ALLAIN Bérénice, 12 résidence des Chênes, local poubelles.

Mr et Mme MATON Claude, 18 le Hirel, clôture.

Mr et Mme DENIEL Louis, 28 rue Valaise, abri de jardin.

Mr et Mme BURKEL Albert, 34 rue de Rennes, clôture.

Maison de retraite, route de Broons, changement de fenêtres.

Mr CHAPELLE Joseph, rue de Rennes, division de terrain.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- Le 12 Mai Lucie LE BASQUE, La Barbotais
Le 12 Mai Chloé LE BASQUE, La Barbotais
Le 13 Mai Samuel LELONG, 21 rue du Bois
Le 14 Mai Jules ROUSSEAU - - DESAUNAY, 8 rés. des Peupliers
Le 15 Mai Noéline HERMOUET, La Herguenais
Le 8 Juin Emma LEPEIGNEUL, 4 rue des Bruyères
Le 8 Juin Mathys GENDROT, 13 rue de Dinan
Le 26 Juin Ew enn LANNUZEL DEJOUE, 5 rue des Pivoines

MARIAGES :

- Le 14 Mai Alexandre GOURET, Courcelles Chaussy (57) et Yolenne BOTREL, 19 lotissement des Mottes
Le 22 Mai Jordan IZEL et Anne Laure DENIEL, 13 rue de la Hutte
Le 26 Juin Sébastien LE GOFF, Mauron (56) et Delphine MAUDET, 31 rue St Julien
Le 10 Juillet Frédéric SAUCOURT et Véronique GRAVEL, 6 rue des Genêts

DECES :

- Le 18 Avril Roger RIOU, 81 ans, 39 rue Valaise
Le 18 Avril Robert SICOT, 81 ans, Le Haut Pas
Le 23 Avril Cécile GAULTIER, 86 ans, 26 rue du Bois
Le 14 Mai Huguette DUVAL, 77 ans, 29 Lot. des Mottes
Le 15 Mai Yvette BIHAN, 89 ans, Le Bas Epinay
Le 18 Mai Francis CHOLET, 83 ans, La Mare
Le 21 Mai Louis GAUMERAI S, 86 ans, La Basse Plesse
Le 27 Mai Marie FERRÉ, 96 ans, Maison de Retraite
Le 29 Mai Michel CHABOT, 66 ans, 6 Lot. des Champs

DECES hors commune

Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune :

- 10 Juin Victorine LUCAS ép. LEMERCIER, née en 1915
16 Juin Marcel COLOMBEL, né en 1928
07 Juillet Victorine HENRY ép. ROUBIN, née en 1909

INHUMATION

Personnes domiciliées hors commune inhumées dans le cimetière :

- 31 Mars Jean-François LEININGER (Dinan)
7 Avril Arnaud BESREST (Rennes)
7

CIMETIÈRE

La procédure de reprise des **concessions en état apparent d'abandon** est engagée depuis Juillet 2009, pour 3 ans.

La liste des sépultures concernées est affichée à la mairie et au cimetière.

RECENSEMENT MILITAIRE

Il concerne les jeunes gens et jeunes filles qui auront 16 ans aux mois de **Juillet, Août ou Septembre 2010**.

Veillez vous présenter à la Mairie le mois de votre 16ème anniversaire avec le livret de famille de vos parents.

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

La mairie est fermée au public le **samedi matin en juillet et août**.

REPAS C.C.A.S.

Il aura lieu le **dimanche 3 Octobre 2010** à 12 h à la salle des fêtes

SACS CANINS

Des sacs canins biodégradables sont en vente à la mairie.

■ Prix : 1 € les 10 sacs

TRANSPORT SCOLAIRE COLLÈGE

Pour un renouvellement ou une nouvelle inscription, les dossiers sont disponibles sur simple demande au N° Azur 0 810 810 222 ou téléchargeables sur le www.côtesdarmor.fr.

Attention ! Les dossiers d'inscription doivent impérativement être transmis au Conseil Général **avant le 31 juillet 2010** sinon une majoration de 30 € sera appliquée.

N.B : Participation annuelle des familles 2010/2011 = 100€

PERMANENCES DE

Mr Gérard BERTRAND

Conseiller Général du canton de Caulnes

➤ Le jeudi, sur rendez-vous, à la maison du développement, 10 rue de la Ville Chérel à CAULNES.

Contact : 02 96 83 94 49

INFORMATIONS GENERALES

SECURITÉ

Chemins d'exploitation

Pour faciliter le passage des engins et des matériels agricoles, le Conseil Municipal compte sur les agriculteurs pour dégager (fauchage, élagage) les accotements situés le long de leurs parcelles.

Merci de votre contribution au bon état de nos chemins.

Arrêté « Bruit »

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc.. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables, de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 19h30
- les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h

Destruction des chardons

Les propriétaires, fermiers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder, jusqu'au 1er octobre, à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent, exploitent ou dont ils ont la jouissance ou l'usage.

La destruction des chardons devra être opérée au cours de l'été par voie chimique ou mécanique et être terminée avant leur floraison.

Frelons, abeilles... qui appeler ?

Des prestataires privés sont là pour vous aider :

↳ **APA**

5, rue Pramet 22 MAROUE
Appelez le 02.96.30.38.69



↳ **DPS**

1 rue Pierre et Marie Curie 22 PLERIN
Appelez le 0.800.10.10.26

En cas de **DANGER imminent**

(une intervention immédiate est nécessaire)

→ Les SAPEURS POMPIERS peuvent intervenir
Appelez le : **18** ou le **112**

EMPLOI

■ Adecco recherche

DINAN 02 96 85 05 21
LAMBALLE 02 96 50 99 90

Agents de production H/F en agroalimentaire sur le secteur de COLLINEE

Divers postes vous sont proposés pour la fabrication et le conditionnement de viandes et de charcuteries.

Les horaires : (4h-10h30/10h30-17h10/17h10-23h30/5h-12h ou 12h-19h)

Les contrats sont de longue durée. Le salaire est de 9,99€ par heure minimum. Les postes sont accessibles sans qualification ni expériences.

■ AGIR (Association d'Aide à la Reconversion des Agriculteurs)

Elle a pour mission d'aider les exploitants sur leur réflexion face à leur avenir, ainsi que de les accompagner dans leur projet de reconversion professionnelle (aides ARP, recherche d'emploi ou de formation).

Si vous avez besoin de renseignements, vous pouvez contacter

Mr LE CLERC Philippe

BP 10540 - 22195 PLERIN

Tél : 02.96.79.22.63 ou 06.31.77.38.42

Mail : agir.le.clerc.philip@orange.fr

■ MISSION LOCALE

Pour les **jeunes entre 16 et 26 ans**, sortis du système scolaire.

Le bureau de Dinan est ouvert tout l'été.

Du lundi au vendredi - de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

→ Prochaine permanence à Caulnes

Lundi 26 Juillet, de 14 h à 16 h 30

À la maison du développement - 10 rue de la Ville Chérel

■ VALIDATION des ACQUIS de L'EXPERIENCE

Réunions d'information au 2ème semestre 2010 - au Lycée de la Fontaine des Eaux à Dinan, à 14 h :
Le 9 septembre - Le 14 octobre - Le 4 Novembre - Le 2 décembre.

Concours des maisons fleuries



6 Juillet 2010

Le jury communal : Mme THIBAUT (Caulnes), Mr VERGER (Quédillac), Mr BRIAND (Plumaudan) accompagné de Mme Pierrette LEBRETON, est passé chez les particuliers pour apprécier la qualité de leur fleurissement.

- Le palmarès sera donné le samedi 6 Novembre à 11 h

Don du sang

L'Établissement Français du Sang (site de St Brieuc) remercie les personnes qui ont participé à la collecte de sang le 10 mai 2010.

- Donneurs présentés : 87
- Donneurs prélevés : 72
- Nouveaux donneurs : 15
dont 12 du Lycée agricole
- Nouveaux donneurs prélevés : 12

Prochaine collecte à Caulnes :

➔ Mercredi 29 septembre 2010 de 15h30 à 19h00, à la salle des fêtes

➔ Lundi 13 décembre 2010 de 15h30 à 19h00, à la salle des fêtes



Nouveau

Création d'une association « Solidarité Pays de Caulnes »

En accord avec les Maires du Canton de Caulnes, Présidents des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et suite à la convention de partenariat que les élus ont signé avec la Banque Alimentaire des Côtes d'Armor, une association a été créée.

■ Cette association « Solidarité Pays de Caulnes » a pour but d'organiser une distribution de colis alimentaires.

Il a été formé des équipes de bénévoles, membres des CCAS de Caulnes, Saint Jouan de l'Isle, Plumaudan, Guenroc, Guitté, Saint-Maden, Plumaugat et La Chapelle Blanche. Ceux-ci préparent tous les 15 jours, le mercredi, des colis alimentaires avec les denrées alimentaires reçues par la banque alimentaire de Lannion. Ces colis sont distribués (moyennant une participation financière modique) aux personnes nécessiteuses désignées par les assistantes sociales après étude de leur dossier et accord des CCAS.

Le Président, Henri FRÈRE

Prévention contre les drogues

Des fascicules sont à votre disposition à la médiathèque.



Podium

Alin BRINZA : Un Champion du Monde en karaté au palmarès impressionnant

Roumain d'origine, **Mr Alin BRINZA** a résidé à Caulnes avant de s'installer à Saint-Cast où il exerce la profession de kinésithérapeute.

Ses attaches avec Caulnes demeurent puisque sa mère, Madame Jean-Claude RAYMOND, vit à Caulnes rue de Broons.

Mr BRINZA, passionné par le karaté, pratique ce sport depuis l'âge de 10 ans.

Après avoir été vice-champion du monde en 2005 (Brésil), en 2007 (Espagne), il est devenu champion du monde en 2009 en Ukraine.

Au mois d'avril dernier, il a remporté un **double titre de Champion d'Europe au Portugal**.

Mr Alin BRINZA est licencié à l'Issei Dojo de Saint-Brieuc.



Toutes nos félicitations pour un aussi beau palmarès à 28 ans !

Recensement agricole 2010

Il se déroulera du 1er Septembre 2010 au 30 avril 2011.

Cette collecte d'information est conduite par le Ministère de l'Agriculture auprès des exploitants agricoles de toute la France. Elle a lieu tous les 10 ans.

Près de 3000 enquêteurs agréés se déplaceront, sur rendez-vous, dans les exploitations pour un entretien d'une heure environ.

Les premiers résultats seront disponibles à partir du deuxième semestre 2011.

Ils seront accessibles gratuitement sur internet www.agreste.agriculture.gouv.fr

Plan canicule

En période de fortes chaleurs ou de canicule, l'Institut National de Prévention et d'Education pour la santé recommande à tous la plus grande prudence :

- Boire beaucoup d'eau
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes
- Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur
- Prendre des nouvelles de son entourage, etc...

S.N.C.F.

La boutique SNCF de BROONS vous accueille du lundi au vendredi de 10h00 à 13h45 (TEL 02.96.84.67.36)

Fermeture les samedis, dimanche et fêtes

- Information horaires et tarifaires
- Billets, abonnements TER et TGV
- Cartes commerciales (12-25, seniors...)
- Train + Hôtel
- Train + Location de voitures
- Billets internationaux ...

■ Information :

3635* + « horaires » - Ventes : 3635* + « billets » -
Etat du trafic : 3635* + « trafic » *0.34€ la minute.

■ Internet : www.ter-sncf.com/bretagne

LE PRÉLÈVEMENT,

un mode de paiement simple, pratique et sûr

Pour votre impôt sur le revenu, vos taxes foncières et votre taxe d'habitation—redevance audiovisuelle, vous avez le choix entre deux formules :

■ Le prélèvement à l'échéance :

- Vous êtes systématiquement prévenu de la date et du montant du prélèvement.
- Trois prélèvements (février, mai et septembre) pour l'impôt sur le revenu ; 1 prélèvement annuel pour la taxe foncière (octobre) et pour la taxe d'habitation (novembre ou décembre).

→ Vous bénéficiez d'un avantage de trésorerie car votre compte est débité 10 jours après la date limite de paiement.

■ Le prélèvement mensuel :

- Vous souhaitez étaler sur l'année les paiements de vos impôts pour mieux gérer votre budget.
- Dix mensualités constantes de janvier à octobre avec un étalement possible en novembre et décembre en cas d'augmentation de votre impôt.

- Les prélèvements sont effectués le 15 de chaque mois.

→ Si votre impôt augmente ou baisse, vous avez la possibilité en cours d'année :

- de modifier le montant de vos prélèvements.
- de suspendre vos prélèvements dès que le montant dû est atteint.

Attention : après le 30 juin 2010, toute demande de mensualisation ne sera prise en compte que pour le règlement de l'impôt sur le revenu à émettre en 2011 au titre des revenus perçus en 2010.

Pour vous renseigner ou adhérer au prélèvement à l'échéance ou mensuel :

- sur Internet : www.impots.gouv.fr.
- ou directement auprès du centre des finances publiques dont les coordonnées figurent sur votre avis d'imposition.

La Comptable, Gaëlle BRIDE

IMMOBILIER

ARMOR HABITAT propose sur le Domaine du Fougeray des pavillons en **accession à la propriété** (Prêt Social de Location Accession, PSLA).

Cette formule a pour but d'encourager les ménages à revenus modérés à aller vers l'accession à la propriété après une phase de location.

- Les **pavillons individuels sont livrés clés en mains** : terrain, maison, clôture, pelouse, peinture, assurance dommage.
- Les **avantages fiscaux** liés au PSLA permettent au constructeur de livrer des pavillons de très grande qualité à des prix très intéressants. TVA à 5,5 % et exonération 15 ans de taxe foncière.



A ce jour, il reste 2 logements disponibles :

1 T4
(85 m² + garage)

1 T5
(95 m² + garage)

Livraison : 4^{ème} trimestre 2010

Pour tout contact :

ARMOR HABITAT ☎ 02 96 94 04 72

Mrs Vincent ALANDI
et Hervé VIGUEUR

GENDARMERIE NATIONALE

STOP AU « HOME JACKING »

AIDEZ LA GENDARMERIE A VOUS PROTEGER

DEFINITION : Le « Home Jacking » est un vol de véhicule commis dans une habitation après en avoir dérobé les clés. C'est une forme de vol fréquent y compris dans les zones rurales.

Tout le monde peut être confronté à ce phénomène, soyez vigilant, solidaire, faites preuve de civisme et appliquez les quelques conseils suivants.

GENERALITES :

1 Conservez chez vous une copie des documents de votre véhicule (carte grise, assurance, permis de conduire).

2 Ne laissez jamais les papiers dans la voiture, conserver les dans votre portefeuille ou sac à main.

3 Ne laissez ni sac, ni malette, ni même de simples vêtements sur les sièges de la voiture. Ils attirent naturellement la convoitise. Les ranger dans le coffre ne prend que quelques instants.

4 Veillez à connaître par cœur l'immatriculation de votre voiture, même s'il s'agit d'une voiture de société ou de leasing pour la communiquer immédiatement à la gendarmerie.

RECOMMANDATIONS :

A Si vous avez un garage, rentrez votre voiture à l'abri. Verrouillez les portes du garage, du portail et enlevez les clés de contact.

B Ne mettez jamais sur le même trousseau les clés de votre domicile et celle de votre voiture. Vous éviterez par la suite d'autres exactions. Ne laissez pas vos clés en évidence dans votre maison.

C Si vous disposez d'un système d'alarme dans votre habitation, enclenchez le la nuit au moins dans la partie garage. Pour la porte d'entrée, 2 serrures distinctes verrouillées sont le minimum, renforcez les autres portes.

D Eclairiez bien les allées de votre maison. En absence de garage, stationnez votre véhicule dans un endroit éclairé.

E Utilisez la commande à distance d'ouverture du garage. Si vous n'avez pas un tel système, ne laissez jamais votre moteur en marche, ni la clef sur le contact pour ouvrir et refermer le garage ou le portail.

REACTIONS :

Si vous remarquez un véhicule suspect, dès la commission d'un fait, ou simple témoin, composez aussitôt le **17**.

Le centre opérationnel de la gendarmerie a la capacité de diffuser rapidement l'information aux unités de gendarmerie et de police du département de jour comme de nuit.

L'urgence est d'abord la diffusion des faits commis à votre préjudice.

Les gendarmes de votre secteur sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part, des situations qui vous semblent inhabituelles.

C'est ensemble, dans le cadre d'un réel partenariat élus, citoyens et services gendarmerie, que nous progresserons dans la lutte contre la délinquance.

■ Adresse de la brigade la plus proche :
BT CAULNES Téléphone : 02 96 83 90 17

(Communiqué de la gendarmerie nationale)

SYNDICAT D'INITIATIVE

Il est **ouvert du 5 Juillet au 28 Août 2010** dans les locaux de la maison du développement, 10 rue de la Ville Chérel à CAULNES. Vous pouvez y trouver toutes les informations touristiques sur le Pays de Caulnes, le Pays de Dinan et les environs.

Il est tenu par Melle Ludivine LEGALLAIS, aux horaires suivants :

Du 12 Juillet au 14 Août

Lundi	14 h à 17 h
Mardi	10 h à 12 h et 14 h à 17 h
Mercredi	10 h à 12 h et 14 h à 17 h
Jeudi	10 h à 12 h et 14 h à 17 h
Vendredi	10 h à 12 h et 14 h à 17 h
Samedi	10 h à 12 h et 14 h à 16 h

Du 16 Août au 28 Août

Lundi	14 h à 17 h
Mardi	10 h à 12 h et 14 h à 17 h
Mercredi	14 h à 17 h
Jeudi	14 h à 17 h
Vendredi	14 h à 17 h
Samedi	14 h à 16 h

NOUVEAU RETOUCHES VÊTEMENTS

Depuis le 5 mars, **Mme Michèle LEYMAN** a installé un atelier de retouches de vêtements au 16 rue de la Gare, en fond de cour.

■ Retouche sur tous les vêtements hommes, femmes, enfants :

- Élargir, rétrécir, fermeture éclair, retourner col de chemise, raccourcir manches, ourlets, jupes et pantalons.
- Devis gratuit



Tél. : 02 96 88 74 60
06 84 21 70 81
E-mail : michley92@yahoo.fr

NOUVEAU A CAULNES

UN TERRAIN DE PAINTBALL A OUVERT SES PORTES

- 200 billes
- 1 gilet de protection
- 1 masque
- 1 lanceur
- 1 tour de cou,
- 1 bouteille d'air
- 1 paire de gants

Vous voilà bien équipé... prêt à jouer !

- Partie sans limite de temps
- Combinaison non fournie
- Tarif/nombre de billes/forfait



Sur réservation uniquement :

Tél. : 09 65 34 36 81
E-mail : hubert.nogues@wanadoo.fr

LE JOURNAL DE L'ÉCOLE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

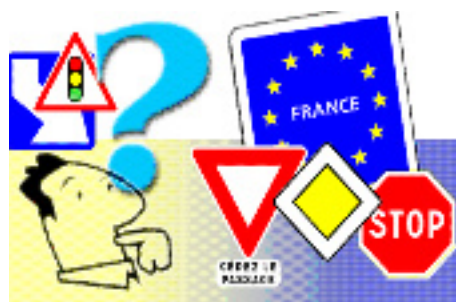
Les élèves découvrent la classe de 6^{ème}

Les élèves de CM2 de Mlle ALLAIN et M. GEDOUIN ont été accueillis au collège Jean Monnet, afin d'y passer une journée dans une classe de 6^{ème}, leur permettant de faire connaissance avec la vie du collège.

Après un accueil collectif au CDI, les élèves ont suivi une journée de classe. «Le collège semblait immense le matin, déjà moins le soir. Il y a beaucoup de professeurs et il faut se déplacer pour changer de classe» notaient les élèves à leur retour.

Une formation routière pour les élèves de cm1-cm2

Après une première formation théorique en novembre, les élèves de deux classes CM1/CM2 ont enfourché leurs vélos pour mettre en pratique leurs acquisitions, encadrés par deux moniteurs de la CRS 13. Ils ont testé différents parcours pour prendre de l'assurance lors de leurs futurs déplacements. A l'issue de la formation chaque élève a validé son module de protection routière.



ÉCOLE MATERNELLE

Voici déjà venir la fin de l'année scolaire...
Une année bien remplie pour tous les élèves :

■ Les enfants des classes de Moyenne et Grandes Sections ont participé, jeudi 1^{er} juillet, à de **grandes olympiades sur** le terrain du lavoir.

■ Au mois de mars, les enfants de moyenne et grande section étaient allés au **cirque Métropole** de Tréffendel pour une journée découverte des arts du cirque.

■ Les enfants de petite section sont allés au **zoo de la Bourbansais** en mai et ont pu assister à une animation sur la **découverte des instruments de musique** organisée par M. Moreau.

Une année se termine, et il faut déjà penser à préparer la suivante.

Alors quelques informations importantes :

- Les vacances d'été commencent le 2 juillet à 16h30.
- La rentrée des élèves se fera le jeudi 2 septembre au matin.

LES HORAIRES DE L'ÉCOLE :

- matin 8h45-11h45
- Après-midi 13h30-16h30
- Accueil des enfants à partir de 8h35 et 13h20.

INSCRIPTIONS :

Les **enfants nés en 2007** et qui ne fréquentent pas encore l'école sont à inscrire dès maintenant. Se présenter à la Mairie avec les photocopies du livret de famille et des vaccinations dans le carnet de santé.

En cas d'impossibilité, téléphone de l'école : 02 96 83 96 66.

En cas d'arrivée sur la commune pendant les vacances d'été, s'adresser à la Mairie qui transmettra et se présenter si possible à l'école maternelle le mercredi 1^{er} septembre 2010.

La Directrice, Caroline PARPAIX

Le Lycée prépare la rentrée de septembre 2010

Chaque année, le mois de juin est l'occasion de dresser le bilan de l'année scolaire passée mais aussi de préparer la prochaine rentrée pour le Lycée, le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) et le CPPPA (Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes).

■ Le Lycée ne connaîtra pas de changement notable à la rentrée de septembre, si ce n'est la continuité de la mise en place du cycle Baccalauréat Professionnel en trois ans. Concrètement, les classes de BEPA production disparaissent pour laisser la place au cycle du **Bac Pro CGEA** (Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole) en 3 ans. De ce fait, cette évolution engendre la diminution d'une classe.

Le lycée accueille également une **classe de seconde générale**, identique à celle de l'éducation nationale, au sein de laquelle il reste des places. Deux enseignements d'exploration y sont dispensés :

- **1er enseignement d'exploration** : choix entre : « Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » ou « Sciences économiques et sociales ».
- **2ème enseignement d'exploration** : « Ecologie, agronomie, territoire et développement durable ».

■ Le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) devrait voir ses effectifs augmenter en BTS. En effet, compte tenu d'un bon recrutement, nous envisageons un dédoublement du **BTS ACSE (Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation)**.

A ce jour, nous pouvons encore accueillir des apprentis au **BTS P. A. (Productions Animales)**. Ce diplôme est très recherché par les professionnels.

La voie de l'apprentissage permet à la fois d'être rémunéré, d'acquérir une réelle expérience professionnelle (26 semaines en entreprise par année de formation) et souvent de créer son propre poste au sein de l'entreprise.

Taux de réussite des BTS PA de Caulnes en juin 2010 : 90 % (moyenne nationale environ 70 %).

- Contact CFA : 02 96 83 02 53 (Corinne)

■ Le **CFPPA (Centre de Formation Professionnelle pour Adultes)** va reconduire à l'identique les formations conduites cette année à savoir les sessions conduites en partenariat avec les entreprises mais aussi des diplômés de niveau Baccalauréat :

- le **BP JEPS** « Moniteur Guide de Pêche »,
- et le **BP REA** (Responsable d'Exploitation Agricole sous signe de qualité). Cette dernière permet de préparer son installation en Agriculture ou de se qualifier pour exercer des responsabilités en tant que futur salarié d'exploitation.

- Contact CFPPA : 02 96 83 82 53 (Christine).

► Pour prendre date :



L'exploitation agricole du Lycée hébergera le **Comice Agricole** du Canton de Caulnes le :

Samedi 28 Août 2010

Le Directeur, Francis DAULT

Une partie des personnels de l'établissement



Le Relais Parents Assistantes Maternelles



◆ **Depuis mai 2010 et jusqu'à fin octobre 2010** : Hélène LANGLAIS remplace Solène FLEURY, animatrice du Relais, le temps de son congé maternité.

◆ Dernières manifestations

Une sortie au parc zoologique de la Bourbansais a eu lieu le Vendredi 18 juin.
34 enfants ont participé à cette journée accompagnés de leur maman ou assistante maternelle.

◆ A partir de septembre 2010

Dans le cadre du festival 'Premiers émois' du 11 au 15 octobre, un spectacle sera proposé aux tout-petits dans le canton.

Les **espaces jeux** reprendront le 6 septembre.
Vous pourrez vous procurer le planning des espaces-jeux au relais ou dans votre mairie.



■ Contact :

Hélène LANGLAIS,
animatrice remplaçante du Relais au :
02 96 83 96 04 (Caulnes)
ou 02 96 27 57 14 (Evrans)
s.fleury.ram.caulnes.evrans@voila.fr

Accueil de Loisirs des Mercredis

Dès le mercredi 8 Septembre 2010, reprise des activités de l'Accueil de Loisirs

28 places disponibles pour les enfants de 3 à 12 ans, sur le site du groupe scolaire de Caulnes.
C'est un temps extrascolaire qui permet aux enfants de découvrir des activités variées dans un cadre pédagogique. L'équipe est constituée de la directrice et de deux animateurs.

Programme période de septembre à décembre :

Les jeux du monde et **la danse** du monde.

Les enfants dans le projet d'**autonomie**, proposent des activités qu'ils souhaitent proposer. «Chocolat lecture » et l'intervention de Céline Bénéat.

Autonomie : à toi de jouer : des plages libres sont dédiées à la proposition d'activités par l'enfant.

Sortie : 24 novembre 2010 : Journée patinoire à Rennes.

Le fonctionnement

Accueil du matin : de 7h30 à 9h00

Accueil du soir : de 17h00 à 18h30

Activité de 9 h à 17 h

Tarif journalier, repas compris :

12 € par enfant du canton

Tarif ½ journée, matin ou après-midi, repas compris :

9 € par enfant du canton

Il est possible de consulter sur le site internet de la mairie le **programme de l'ALSH, le règlement intérieur et la plaquette pédagogique** :

<http://pagesperso-orange.fr/caulnes/>

Afin d'assurer l'inscription et un accueil de qualité à votre enfant à l'Accueil de Loisirs de Caulnes, il est important de l'inscrire au plus tôt et de fournir pour l'année scolaire les documents suivants :

- une fiche d'inscription remplie, datée et signée.
- la copie du carnet de vaccinations.
- l'attestation d'assurance extra-scolaire 2010-2011.

Le programme des vacances d'été est disponible :

- à la **Communauté de Communes du Pays de Caulnes**,
- dans les **mairies du canton**,
- ou sur le **site internet suivant : cc-caulnes.fr**.

De nombreuses activités et sorties sont proposées ainsi que des grands jeux et des sorties surprise !

La Directrice, Jennifer AUBIN

MAISON DE RETRAITE

Le printemps est passé et enfin l'été est arrivé et le soleil est au rendez-vous. Pourvu que cela dure !!!!!

En avril, nous sommes allés visiter le **musée Louison Bobet** de St-Méen avec Angélique Gérard, en stage à la Maison de Retraite. Pratiquant elle même le vélo, en compétition, les échanges ont été très riches.



Pendant les vacances de pâques, nous avons passé un après-midi au château de Couëllan avec **les enfants de l'Accueil de Loisirs** et confectionné des bouquets selon les règles de l'Ikébana.

Le thème du «**Café des Ages**» organisé à Broons par le CLIC: «la mort hier et aujourd'hui» a rassemblés moins de monde que d'habitude. Cependant, 3 résidents ont souhaité s'y rendre.

Depuis le mois de mai, nous avons mis en place notre programme des beaux jours ! Désormais, nous effectuons **une sortie par semaine**, le vendredi: étang de Néal, écluse d'Evran, ferme d'antan à Plédéliac, parc de st-Vran, mer à Dinard ...

Sans oublier les journées organisées par l'association Anim'Ages : pique-nique à Plancœt et messe à Fréhel en mai, pique-nique à Evran en juin.



A la maison, **nos jardiniers** sont toujours affairés à fleurir le jardin.



En juin, les deux grandes animations ont été **la kermesse et la fête de musique**. Cette année encore, nous avons reçu beaucoup de visiteurs et nous en sommes très heureux et fiers. Cela nous fait toujours plaisir de participer à la vie de la commune, d'ouvrir grand nos portes sur l'extérieur. C'est pour nous l'occasion de montrer que la maison de retraite est un lieu où il y a de la vie !!!!!



18 résidents se sont rendus à la messe organisée en l'église de Caulnes le 22 juin dernier.

Mais avant les vacances... avec les enfants de l'Accueil de loisirs, l'heure est au **passage du Certificat d'études**. La remise des diplômes a eu lieu le 25 juin.

J'en profite pour **remercier les bénévoles**, toujours aussi motivés, qui nous apportent régulièrement leur aide.

Si vous souhaitez vous joindre à eux, surtout n'hésitez pas à nous contacter au **02 96 83 92 27**.

L'animatrice, Sophie Le Pauvre

«*Chaque lecture est un acte de résistance. Une lecture bien menée sauve de tout, y compris de soi-même*». **[Daniel Pennac]**

Le nombre d'adhérents a augmenté de manière significative cette année. Sur la médiathèque de Caulnes, on dénombre **376 adhérents réguliers** (703 sur l'ensemble du R.L.C.). Cela représente environ 15% de la population Caulnaise.

La médiathèque est un lieu convivial qui propose le prêt de livres, de CD et de DVD, mais également des animations et des expositions régulières.

Il n'y a pas d'âge pour se plonger dans un livre, écouter une musique originale d'excellente qualité (contrairement au téléchargement), voir un film et ses bonus permettant d'en savoir plus sur ce que l'on vient de voir.

C'est un service public plutôt discret mais qui apporte beaucoup. Le passage régulier des adhérents et le nombre de prêts sont là pour prouver que ce service qui peut sembler désuet à l'air du numérique, n'en est pas moins indispensable dans la vie de la commune.

La médiathèque c'est le terrain de sport de la culture. A l'heure des grands événements sportifs qui monopolisent l'attention, la tentation est grande d'oublier nos lieux culturels, aussi parce qu'Internet et le numérique sont là ! Avez-vous pensé à la panne d'électricité, l'usure des batteries des portables ou la panne de réseau ? Le livre peut être lu partout, sans consommation d'énergie, et avec un peu de rêve, nous faire entrer dans l'univers de ce que nous avons sous les yeux.

■ Le **Salon des peintres** a réuni 27 artistes et a eu beaucoup de visiteurs intéressés non seulement par la qualité des œuvres présentées, mais aussi par le prix du public auquel ils pouvaient participer par leur vote désignant leur œuvre préférée.

- Le **Prix de la Ville de Caulnes** a été attribué à **Lucien Chauvin** de Caulnes pour la «*Rue du Jerzual*».
- Le **Prix du Crédit Agricole** à **Christine Martin** de Léhon pour «*L'Enfant Roi*».
- Le **Prix des Amis du Marque Page** à **Marco Percivati** pour son tableau «*Au Marché*».
- Et le **Prix du Public** à **France Dubée** d'Yvignac-la-Tour pour «*Les Coquelicots*».

■ Les **élèves de Céline Benéat** nous ont montré leur talent autour de l'architecture et du paysage lors de leur exposition qui a eu lieu du 17 au 29 mai 2010.

■ **Loïs**, peintre rennais, a exposé du 5 au 19 juin 2010 sur un thème plus particulier : l'Héroïc Fantasy. Des œuvres recherchées sur le monde féérique et imaginaire dont il a puisé son inspiration dans la

littérature (J.R.R. Tolkien), dans l'illustration au travers d'Alan Lee (Le Seigneur des Anneaux, King Kong ou Le Monde de Narnia), John Howe, illustrateur de La Guerre du Feu de J.H. Rosny, de Luis Royo, illustrateur, de Frank Frazetta (Conan le barbare, Buck Rogers ou Vampirella). Des artistes plus classiques comme William Turner, peintre aquarelliste anglais du XIXème siècle l'inspirent également.



■ Jusqu'au 17 juillet, **Audrey Defollin** « CATZ » est venue poser ses toiles à Caulnes, après Peudihen/Rance et Bourg-les-Valence dans la Drôme. Elle nous présente parmi ses œuvres, ce que nous pourrions nommer un « Octoptyque » huit toiles qui assemblées, donnent une autre toile.



■ Entre temps, **Luigi Montovani** est venu dédicacer son livre «Orano le rascasse», accompagné de Bernard Le Guevel pour «Les Z'animos et l'école au logis». Valérie Le Breton, illustratrice, était aussi présente. Elle nous a soumis l'idée d'une animation en décembre de cette année.

D'autres expositions sont prévues et d'autres artistes souhaitent réserver notre salle d'exposition. Pour beaucoup de ces artistes, peintres, écrivains et illustrateurs, c'est, selon eux, notre salle et l'accueil qui les attirent. C'est aussi un moyen pour eux de se faire connaître car ils ne peuvent que rarement participer aux salons de grandes villes qui ne privilégient que les artistes connus et reconnus. La médiathèque lieu culturel et d'exposition incontournable ?

Jean-Michel ROMAIN

Comité des Fêtes

Prochaines manifestations :

- **Dimanche 5 septembre** : 14h30, thé dansant avec un nouvel orchestre «Confetti». En raison de gros problèmes de santé, Isabella, est obligée de cesser son métier d'accordéoniste, mais elle nous assure d'être présente pour l'animation de notre réveillon du 31 décembre avec ce même orchestre.
- **Samedi 9 octobre** : à l'amphithéâtre du lycée agricole, Frédéric Pocquet, (le sosie parfait de Renaud déjà passé sur Fr2 dans l'émission de Jean-Luc Delarue), qui chante du Renaud bien sûr, du Brel et bien d'autres mais aussi ses propres chansons.
Prix de la place : 6,50€ (à ne pas manquer)
- **Dimanche 28 novembre** : Le comité des Fêtes organise une sortie parisienne au Paradis Latin.
Prix : 80 € par personne.
Places encore disponibles : maximum : 28.
 - Comprenant l'aller et retour en car, le café de la pose du matin, le dîner et le spectacle au cabaret.
 - Départ place de la Mairie à 6 h, une pause café d'une demi-heure à Sargé.
 - Arrivée à Paris à 12 h, dîner au Paradis Latin et spectacle à 14 h.
 - Heure retour : 16 h, arrivée à Caulnes : 21 h.Que les **personnes intéressées réservent très vite** au 02.96.83.96.33 (P. Duval).

La Présidente Paulette DUVAL.

Yoga



Les techniques de yoga nous aident à développer à la fois vitalité et détente, à travailler la flexibilité du corps et de l'esprit et à se centrer pour accueillir dans la sérénité les événements de la vie.

Des pratiques simples portant sur les articulations amènent le sang à mieux circuler, font émerger du fond de l'être des ressources insoupçonnées et tonifient les défenses de l'organisme.

- **Cours de yoga** : les lundis de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes.

Les 2 premiers cours sont gratuits – reprise des cours mi-septembre.

- **L'animatrice** :
Huguette PICAULT 02 96 84 52 73
- **La présidente** :
Nadine CHAMPALAUNE 02 96 83 92 59

Les Amis du Marque Page

Amis(es) chineurs(SES)

- La 9ème édition du vide greniers se tiendra **le dimanche 19 septembre 2010.**

N'oubliez pas, dès à présent, de porter cette date dans vos agendas.

Invitez vos amis à y participer et passez une journée agréable et conviviale

Le Président, Pierre BELLICOURT

CAULNES (22)

9ème Vide-Greniers

Place de la Mairie
De 6h à 18h

Organisé par
l'Association Les Amis
du Marque Page

Stand : 2 €/ml
pas de réservation

Remise de prix aux meilleurs
exposants déguisés

Buvettes et restauration

Animations foraines dès
le vendredi 17/09/2010

Dim 19 Sept. 2010

Imprimé sur nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Club des Pêcheurs



Atelier Pêche Nature

Inscription des jeunes filles et garçons à l'atelier pêche nature, **le samedi 4 septembre 2010** au forum des associations salle omnisport de Caulnes.

- Pour les jeunes de moins de 12 ans inscription 40 € + 2 € Total 42 €
- Pour les jeunes de 12 ans à 18 ans inscription 40 € + 10 € Total 50 €

Exposition matériel pêche, poissons aquarium

Repas des pêcheurs :

Samedi 25 septembre 2010

Salle des fêtes de Caulnes à partir de 19h00

- Choucroute de la Mer 15 € par personne (boisson comprise) et 8 € moins de 12 ans.
- Repas à emporter (à partir de 18h30 boisson non comprise) 12 €.
- Bal gratuit après le repas.

➤ **Ventes de Cartes** Cholet Hubert
02 96 83 98 88

Dépositaires de vente de cartes de pêche

- Magasin BLANC BRUN DESRIAC
rue du 19 mars 1962 - CAULNES
- AUX TROTTEURS Bar Tabac Presse
17 rue de Dinan - CAULNES

- Bar Tabac LANGLAIS Daniel
Le bourg - GUITTE
- Café Restaurant Le Saint Maudan
Le bourg - PLUMAUDAN
- Bar YAN ISA
2 rue des arches - ST JOUAN DE L'ISLE
- Bar à QUESNON - PLUMAUGAT

Prix des cartes de pêche pour l'Année 2010

- Carte Découverte enfant moins de 12 ans
1^{er} janvier : 2 €
- Carte Jeune de 12 ans à moins de 18 ans
au 1er janvier : 10 €
- Carte Majeure départementale : 66 €
- Carte Majeure interfédérale (pêche dans 70 départements) : 86 €
- Carte Femmes : 30 €
- Carte journalière : 10 €



Concours annuel de l'atelier pêche et nature

Le Président, Roger PIEDVACHE

Les P'Tits Breizh du 22

L'association est ouverte à toutes les assistantes maternelles et parents du canton de Caulnes s'occupant d'enfants non scolarisés :

- **Le jeudi matin** de 10h à 11h45 à la salle omnisport de **Caulnes** (salle de danse)
- **Le vendredi matin** de 10h à 11h45, à **Plumaugat** (salle de la garderie, route de Lanrelas).

Les heures d'arrivées et de départs sont libres.

Après quelques mois d'attente, les fonds de la CAF ont été débloqués, permettant l'achat de jouets neufs. Nous tenons à les remercier à nouveau.

La Présidente, Bérénice de la Broise



Tennis de Table 3TY

L'association compte 25 licenciés dont 15 moins de 11 ans.

Les séances ont eu lieu le **vendredi de 19h40 à 21h10** durant l'année scolaire regroupant une dizaine d'enfants.

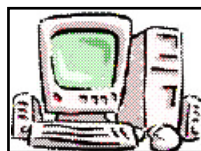
Plusieurs d'entre eux ont fait les compétitions et pour certains au niveau régional mais s'il faut n'en retenir qu'un, ou plutôt une, ce serait **Lilou DELAMOTTE** qui a fait deuxième au championnat des Côtes d'Armor et s'est donc qualifiée pour les championnats de Bretagne.

Les **séances de tennis de table**, pour enfants et adultes, continueront durant les **vacances d'été** le mardi de 19h45 à 21h15 à la salle omnisports de CAULNES.

■ Inscription au 06 76 57 44 92.

La Présidente, Gisèle FROUGET

Le Club Informatique



vous souhaitez de bonnes vacances.

L'association vous invite à venir **au forum des associations** pour nous rencontrer et mieux nous connaître. Ce forum aura lieu le **4 septembre 2010** après-midi à la salle des sports de Caulnes.

L'association CLIC vous propose :

- des **cours d'informatique** pour tous les âges, les soirs de la semaine à partir du mois de septembre 2010. Il existe actuellement des cours de différents niveaux et sur différents thèmes (Internet, Word, Excel, retouche photo, PC technique) Cependant cette liste n'est pas exhaustive et d'autres sujets peuvent être abordés au choix des adhérents. Nous limitons nos places au nombre de 6 par séance, cependant de plus vastes locaux bientôt accessibles nous permettrons d'accueillir plus d'élèves.
- L'association vous propose aussi des **jeux en réseau** le samedi, des cours à domicile et dépannage à domicile.

Notre vocation est de partager les connaissances dont chacun dispose dans le domaine des loisirs numériques, dans un esprit d'ouverture dénué de toute contrainte. Quel que soit votre niveau, vous êtes les bienvenus !

Notre local se trouve 10 rue des Ecoles à Caulnes. D'autre part nous organisons **notre Assemblée Générale** le 2 octobre 2010 à la salle de réunion de la salle des Fêtes.

■ Contacts :

Jean Philippe ALVAREZ : 06 73 73 08 60 ou
02 99 07 75 11

Monique CHAMP : 06 78 21 28 34

La Vice-présidente, Monique CHAMP

Les Gas de la Rance

La **Kermesse paroissiale** s'est déroulée le Dimanche 13 Juin dernier.

Dès 10 h 30 le soleil était au rendez vous pour la **messe en plein air** sur le terrain du lavoir. Le midi, la salle des fêtes était bien remplie pour le repas.

En début d'après midi le **défilé** est parti de la maison de retraite où les résidents avaient préparé des travaux et la fanfare de Plumaugat a interprété quelques morceaux.

9 chars sur le thème de l'habitat confectionnés depuis quelques mois par des groupes des différentes communes de la paroisse ; accompagnés de fanfares, du bagad ROAZHON, de groupes d'animation ont défilé dans les rue de Caulnes. Les nombreux spectateurs qui étaient dans les rues du bourg ont contemplé ce défilé et plusieurs se sont rendus sur le terrain de la kermesse où l'ambiance était conviviale et sympathique.



La journée s'est terminée par le repas des bénévoles où chacun a pu échanger sur la journée passée. La kermesse 2010 a connu son succès habituel, bénévoles ou spectateurs étaient satisfaits de cette journée ; que du bonheur !

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Prochain rendez vous de l'association

- **Samedi 30 Octobre :**
repas avec animation par l'humoriste
« Le P'tit Fermier »

La Présidente, Marie Paule GUILLEMOT

Club des Aînés

Le **concours de palets** du club a eu lieu le Lundi 7 Juin 2010. 34 équipes y ont participées.

Résultats :

- Finale des 4 parties gagnées. Vainqueurs : Messieurs Crespel et Méal : Plumaugat
- Finale des 3 parties gagnées. Vainqueurs : Monsieur et Madame Guillard : Médréac
- Finale des 2 parties gagnées. Vainqueurs : Messieurs Verger et Debroise : Saint Méen

Félicitations aux gagnants.



Le Vendredi 25 Juin, un **concours de pétanque** était organisé au club, rue Valaise. Dix équipes se sont affrontées. C'est la doublette Lebut-Donias du Hinglé qui s'est imposée. Bravo pour leur performance. Félicitations à Marcel Duffros et à Maurice Rochard qui prennent la troisième place. La compétition a été très disputée et a donné l'occasion à nos joueurs de se confronter à des équipes venant de l'extérieur, permettant à chacun de se situer sur le plan sportif. Merci à tous les participants.

Rappel :

■ Le **concours de belote** aura lieu le **Vendredi 17 Septembre** à la Salle des Fêtes.

■ Une sortie d'une journée est prévue le **Vendredi 15 Octobre, à Guerlédan** pour le 80^{ème} Anniversaire du barrage. Des prospectus sont à votre disposition au club. Prix : 49,50€ par personne. Inscriptions auprès du Président avant le 12 Septembre.

■ Le club **sera fermé en Août**, il rouvrira ses portes le Jeudi 2 Septembre.

Bonnes vacances à tous !

Le **Voyage dans le Béarn** s'est déroulé du 15 au 21 Juin.

Un temps maussade et frais a accompagné les 18 participants de Caulnes mais la bonne humeur de chacun et une excellente ambiance qui régnaient au sein du groupe, auquel s'étaient joints nos amis de Pleugueneuc, ont permis à tous de passer un agréable séjour.

Le Président, Régis DULAC

Caulnes Sports Evènements

Président : Jean-Claude LEBOIS
Vice Président : Olivier MICHEL
Secrétaire : Jessica DIGNE
Secrétaire adjoint : Louis FLAUX
Trésorière : Nelly LAPLANCHE
Trésorière adjointe : Ly die BILLOIS

Cette nouvelle association a **pour but d'organiser différentes manifestations sportives et mécaniques** et d'en faire bénéficier les jeunes qui se joindront à nous.

Caulnes Sports Evènements remercie les personnes présentes au repas du 1er mai pour leurs participations. Succès pour la première.

■ **Dimanche 29 Août 2010 : Stock Car**
Zone des Gantelets

- Entrée 7 € - Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans
- Repas sur place 9 €
- Galette saucisse - Buvette - Frites, sur le terrain



Le Président, Jean-Claude LEBOIS

Rance Football Club

La saison de foot vient de se terminer avec des **résultats très satisfaisants**.

- Le **maintien de l'équipe A** pour sa première saison en PH est acquis.
- **L'équipe B** après avoir flirté avec la montée depuis 3 ans vient de décrocher son **billet pour la D2**.
- **L'équipe C** finit 4^{ème}.

Félicitations aux dirigeants, aux bénévoles et à notre entraîneur.



L'équipe B qui monte en D2

Pour sa première année **l'équipe foot loisirs** a assuré tous ses matchs dans la bonne humeur, objectif premier de cette section.

En jeunes, on peut noter que cette première année sous l'entité P.Y.C Caulnais s'est très bien passée. Le tournoi jeunes du 13 mai en témoigne. Pour une première, aux dires des clubs présents, ce fut une réussite.

Nous ne pouvons assurer un encadrement de qualité, permettre aux jeunes de jouer dans leurs catégories

respectives que si nous **unissons nos moyens humains, matériels et financiers au niveau cantonal**. La « guerre de clocher » ne doit pas nuire à la pratique du foot en jeunes. Pour preuve que ce choix est le bon, les cantons voisins adoptent cette structure. Merci donc à tous les dirigeants de leurs investissements pour assurer cet encadrement.

Merci à la municipalité pour les travaux sur les terrains de foot. Une petite surface d'entraînement annexe aux terrains serait un plus pour soulager les terrains car 170 personnes sur 2 terrains cela devient compliqué pour gérer les matchs mais surtout les entraînements.

La rentrée se prépare et le club est toujours à la **recherche de nouveaux joueurs**. En séniors nous cherchons à compléter notre effectif dans les 3 équipes. En jeunes nous recherchons particulièrement des jeunes en U 19 (juniors) où l'effectif est un peu restreint. Pour les autres catégories la porte est bien sûr grande ouverte.

Il y a tout de même un **bémol** et pas des moindres, **l'effectif des dirigeants**. Celui-ci ne cesse de baisser. A ce jour nous recherchons des personnes pour le mercredi après-midi et pour accompagner l'équipe B le dimanche. Les dirigeants sont la base d'un club, donc sans dirigeants pas de club.

Vous les anciens joueurs, du RFC ou d'ailleurs, vous avez bénéficié d'un encadrement un jour en jeunes ou en séniors, ne serait-il pas normal de rendre la monnaie de la pièce. Je tire vraiment la sonnette d'alarme sur ce point car il y a urgence : tout le monde peut donner un coup de main. Contactez nous !

Merci encore à tous, rendez vous en septembre pour la **20ème année du Rance Football Club** avec enfin de saison une journée anniversaire.

Le Président, Sébastien MAILLARD

Badminton

Cette année nous avons maintenu notre effectif et les **2 créneaux horaires pour adultes** le jeudi : de 19h-20h30 et de 20h30-22 h.

Les 2 séances étaient bien équilibrées et encadrées chaque semaine par Olivier LEBRAS, permettant à chacun de progresser à son rythme.

Nous avons rencontré les club de Lamballe, Broons et Evran lors de tournois amicaux.

Une demande a été faite à l'O.I.S. pour la **création d'un créneau jeunes** destinés aux 10 -17 ans qui se déroulera le jeudi de 17h45 à 19h.

Une assemblée générale extraordinaire se tiendra en septembre pour procéder à l'élection des membres du bureau.

■ Tarifs pour l'année

Adultes : 40 €

Jeunes - de 18 ans : 30 €

Le matériel est fourni et prêté.

Inscriptions lors du forum le 4 septembre.



La présidente, Stéphanie BRIAND



COMICE AGRICOLE

Le comice cantonal aura lieu le samedi 28 Août 2010 à Caulnes, sur le site de l'exploitation du lycée agricole et les terres du secteur de La Ville Gâte.

- Concours de bovins
- Concours de labour
- Présentation de matériel agricole
- Présentation de fruits et légumes
- Démonstration de relevage
- Présence d'artisans du canton
- Animations :
Danse country
Spectacle de chevaux (centre équestre des Faluns)
- Restauration sur place : galette-saucisses - crêpes
- Repas : 12 € boissons comprises

Randonnée du Grand Chemin

samedi 24 Juillet 2010

Organisée en partenariat avec la Fête des Remparts de Dinan.

- Départ du Château de Couëllan en Guitté 9h30
 - Pique-nique à l'étang de St Maden 12h 30
 - Rendez-vous à l'Abbaye de Léhon 16 h
 - Marche en direction du vieux port de Dinan, Le Jerzual
 - Arrivée Place Duguesclin
 - Présentation officielle de tous les groupes (les randonneurs devront être vêtus d'habits du Moyen âge)
- Inscriptions et renseignements en mairie de CAULNES.
Tél. : 02 96 88 70 30

Office Intercommunal des Sports

FORUM DES ASSOCIATIONS

Il aura lieu le samedi 4 Septembre 2010, de 14 h à 18 h à la salle omnisports de Caulnes. Cette manifestation permet de réunir dans une même salle toutes les associations qui le souhaitent (tant sportives, culturelles ou encore spirituelles) afin de se faire connaître du public, répondre aux questions et bien sûr prendre les inscriptions.

Le Président, Dominique BRIAND

CALENDRIER DES FETES

AOÛT 2010

Sam	28	Comice agricole	
Dim	29	Stock Cars - Caulnes Sports Evènements	

SEPTEMBRE 2010

Sam	4	Repas des Pompiers	Salle des fêtes
Dim	5	Thé dansant - Comité des fêtes	Salle des fêtes
Ven	17	Concours de belote - Club des aînés	Salle des fêtes
Dim	19	Vide grenier - Les amis du Marque Page	
Sam	25	Repas des pêcheurs	Salle des fêtes

OCTOBRE 2010

Dim	3	Repas du CCAS	Salle des fêtes
Sam	9	Spectacle Frédérique Pocquet - Comité des fêtes	Amphithéâtre du lycée agricole
Sam	30	Spectacle « Le P'tit Fermier » - Les Gas de la Rance	Salle des fêtes
Dim	31	Thé dansant - Club des aînés	Salle des fêtes

DECLIC... Notre Commune en Images



30 Mai 2010
Fête de la Famille Française

Le Conseil Municipal a rendu hommage aux mamans, lors de la cérémonie de la fête des mères. La médaille de bronze a été décernée à :

- Madame Nadine SALLIOT 4 enfants
- Madame Isabelle COLOMBEL 4 enfants



11 et 12 Juin 2010
Spectacle de danse de l'Association Intercommunale de Danse
Le final des petits et des grands devant un public nombreux et chaleureux

DECLIC... Notre Commune en Images

21 Juin 2010

8ème édition de la Fête de la Musique

